ARGENTAN AUJOURD'HUI

Le bulletin d'information de la Ville d'Argentan - Avril 2007 - n°55

Budget 2007

Des projets pour l'avenir

Pages 8- 9

Quasimodo

La Foire de la Quasimodo a lieu du 13 au 16 avril au Hall des expositions, en même temps que le festival de l'élevage. La Bretagne et les Pays de la Loire sont les invités d'honneur.

page 4

Réfection du pont de l'avenue de la Forêt normande

Le Conseil général entreprend la réfection du pont de l'avenue de la Forêt normande. Six mois de travaux sont prévus. Déviations, navettes, covoiturage, retrouvez dans ce numéro toutes les solutions alternatives mises en place par la Ville pendant le chantier.

pages 6-7

Edito

Si les élections municipales avaient eu lieu cette année, comme cela était prévu initialement, nous serions en train de faire le bilan du mandat. Nous aurions alors constaté que, malgré le choc économique phénoménal que notre ville a subi, nous avons su tous ensemble, faire face et redonner confiance en l'avenir.
Ce retour à la confiance n'a été possible que par le sérieux qui a toujours présidé à la gestion municipale. Sans un désendettement et une gestion rigoureuse des affaires de la ville, aucune capacité d'investissement n'aurait existé.
Nous devons continuer nos efforts si nous voulons qu'ARGENTAN se redresse définitivement, et au vu des chiffres du budget de la ville, nous pouvons aujourd'hui faire preuve d'un certain optimisme. Les finances de la ville sont bonnes et nous permettent de pouvoir financer des grands équipements comme le multiplexe culturel ou l'aménagement des bords de l'Orne tout en assumant la maintenance de nos équipements et des prestations d'un haut niveau tant sur le plan social, sportif ou culturel. Elles permettent également d'accompagner la CDC dans le projet de la place de la gare et d'autres équipements de voirie. De l'élaboration et du vote du budget découle la réalisation de nos projets actuels et futurs et c'est en cela que le vote du budget est important. C'est ce que vous pourrez constater en découvrant dans ce journal ce que vous propose notre équipe motivée.

Le mois d'avril sera aussi marqué par la traditionnelle foire de la Quasimodo. Cette année, la ville a choisi de soutenir le comité de la foire de façon plus importante en contrepartie de la diminution du prix d'entrée pour que tous les Argentanais puissent avoir accès à la foire.

Bonne lecture à tous !

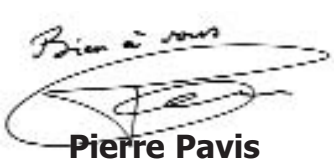

Pierre Pavis
Maire d'Argentan
Conseiller général honoraire

ARGENTAN AUJOURD'HUI
Bulletin mensuel d'information édité par la Ville d'Argentan.

Directrice de la publication : Marie-Joseph Pierre • **Rédactrice en chef** Séverine Maréchal • **Secrétariat de rédaction** Isabelle Écobichon • **Photographies** Emmanuel Gilbert • **Maquette et mise en page** Emmanuel Gilbert • **Impression** Jouve - Mayenne • **Distribution** Adrexo • ISNN 1629-0976 • Dépôt légal janvier 2002 • **Argentan Aujourd'hui - Service Communication - Mairie d'Argentan - BP 205 - 61201 Argentan cedex- Tél 02 33 36 40 03** • Tirage 10 500 exemplaires.

Election présidentielle : mode d'emploi

Les 22 avril et 6 mai, 40 millions de Français sont appelés à élire le futur président de la République.

Le scrutin comporte deux tours. Les deux candidats ayant obtenu le meilleur score au premier tour sont qualifiés pour le second. Le président de la République est élu pour cinq ans.
A Argentan, les 14 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Pour connaître le sien, il suffit de se reporter à sa carte d'électeur. Pour pouvoir voter, chaque électeur devra présenter une pièce d'identité parmi les suivantes : carte nationale d'identité, passeport, carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie, carte d'identité de fonctionnaire avec photographie délivrée par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'Etat, carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires françaises, permis de conduire, permis de chasser avec photographie. Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité ou du passeport. Dans certains cas, il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales, et ce jusqu'au 12 avril. Pour connaître la liste des conditions à remplir, il suffit de contacter le service élections.

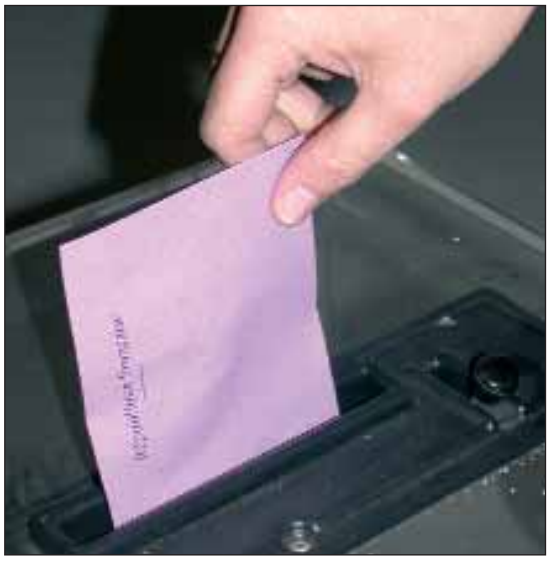

Renseignements
Service élections
Tél : 02 33 36 40 06

Elu référent
Jean-Louis Mustière, Adjoint au Maire chargé de l'administration générale

Des travaux au Donjon

Vestige de la forteresse du 12e siècle, le Donjon subit des travaux. Le mur situé dans le prolongement de la rampe d'accès à l'Espace Xavier-Rousseau est en cours de restauration. Devenu vétuste, il est refait à l'identique en respectant les techniques anciennes. D'autres travaux sont d'ores et déjà prévus pour permettre une réfection complète du site classé monument historique.

Elu référent
Jean-Kléber Picot,
Adjoint au Maire chargé des travaux

Une partie des murs du Donjon sont en cours de restauration.

De nouveaux logements rue Saint-Martin

De nouveaux logements ont été réhabilités au centre-ville au 73 rue Saint-Martin grâce à l'aide de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH). Un logement à caractère social a été aménagé. Un autre sera livré prochainement.

CENTRE DE TRAVAUX D'ARGENTAN
EUROVIA NORMANDIE
3, avenue de l'industrie
BP 139
61204 ARGENTAN
Tél. : 02 33 67 32 55
Fax : 02 33 36 54 99
TERRASSEMENTS • ROUTES
VOIRIE URBAINE • ASSAINISSEMENTS
CARRIERES • ENROBES
BATIMENTS INDUSTRIELS • GENIE CIVIL

Maison des Dentelles

Les métiers de la dentelle à l'honneur

La Maison des Dentelles a ouvert à nouveau ses portes au public le 3 avril. Exposition temporaire, horaires, pièces, plusieurs nouveautés accompagnent ce début de saison.

L'exposition temporaire porte cette année sur les métiers de la dentelle.

Rouverte en juin 2006, la Maison des Dentelles a accueilli près de 2 000 visiteurs. Cette année, le site présente de nouvelles pièces, dont une aube du 17e siècle, pièce de dentelle rare et de très grande qualité. Elle serait la seule connue en France présentant ce type de motif. Deux volants en point d'Argentan et en point d'Alençon datant du 18e siècle font aussi partie des collections.

L'exposition temporaire porte cette année sur les métiers de dentellières. Issus de différentes régions de France et d'Europe (Normandie, Slovénie, Italie), ils sont au nombre de treize. Divers objets liés à l'exécution de la dentelle sont exposés avec ces métiers comme une lampe de dentellière ou des fuseaux du 14e siècle. Heather Toomer, collectionneuse anglaise a prêté de la Blonde de Caen (dentelle de Caen), des pièces en dentelle de Malte et des dentelles en cours d'exécution, afin de présenter aux visiteurs des pièces en cours.

De juin à septembre, plusieurs animations sont organisées. L'association Dentelles et blondes de Caen et Courseulles sur Mer proposera des démonstrations de techniques de dentelle au fuseau et à l'aiguille à 10h et de 14h à 17h : les 16 juin, 14 et 28 juillet, 4 et 18 août, 1er, 15 et 16 septembre. Quatre représentations du spectacle Histoires de dentelle, de Pierre Tisseyre auront lieu les 2 et 30 juin, 21 juillet et 11 août à 16h.

La Maison des dentelles accueille aussi des scolaires. Des démonstrations peuvent être organisées sur réservation tout au long de l'année.

Pour répondre au mieux aux attentes des visiteurs, les horaires d'ouverture ont été revus. La Maison des Dentelles sera ouverte du 3 avril au 15 octobre : de 9 h à 11 h 30, de 14 h à 17 h 30 du mardi au samedi et de 15 h à 17 h 30 le dimanche.

Renseignements
Maison des Dentelles
34 rue de la Noë
Tél : 02 33 67 50 78.

Elue référente
Sandrine Patrier,
Adjointe au Maire chargée du tourisme

Vacances d'avril

Des promenades en calèche

Du 2 au 13 avril, des visites de la ville sont proposées à bord d'une calèche tirée par un percheron. Deux circuits de 45 minutes sont au programme : le vieil Argentan et le circuit des haras. Tarifs : 3,40€ pour les adultes, 1,80€ pour les enfants de 3 à 15 ans et 2,10€ pour les groupes de plus de 6 personnes.

Il est également possible de louer l'attelage pour des mariages (52€) ou pour toute autre occasion à la demi-journée (87€) ou à la journée (173€) dans un rayon maximum de 5 kilomètres autour de la Ville d'Argentan.

Renseignements et réservation
Office municipal de tourisme, chapelle Saint-Nicolas
6, place du Marché - tél. 02 33 67 12 48

Le saviez-vous ?

C'est en août 1939, un mois avant la déclaration de guerre, que l'Avenue de la Forêt Normande, destinée à faire la liaison entre le centre-ville et la gare SNCF, est inaugurée.

"Dans la forêt normande" est le titre d'un célèbre ouvrage d'Edouard Herriot, Président de la Chambre des députés. Amateur de littérature et de l'œuvre d'Herriot en particulier, Yves Sylvestre, maire d'Argentan et professeur de philosophie, suggère le nom de cette œuvre pour l'avenue.

Huit ans après, la municipalité décide de remplacer l'Avenue de la Forêt Normande par l'Avenue du Général Leclerc. Mais devant le refus de la population, cette dénomination est annulée, lui redonnant son nom d'origine.

Associations

Une nouvelle salle à Mauvaisville

La Ville construit dans le quartier de Mauvaisville une nouvelle salle associative qui remplace l'ancienne école Clément-Ader devenue vétuste. Le bâtiment accueillera les activités et réunions des associations locales et des habitants.

Après l'ouverture des maisons des associations Guy-de-Maupassant, Pierre-Curie, de l'espace socio-culturel Saint-Michel et la réhabilitation des locaux dans l'ancienne caserne des pompiers, la Ville poursuit son soutien aux associations en construisant de nouveaux locaux à Mauvaisville.

Situés entre la rue de Mauvaisville et la rivière la Baize, les nouveaux locaux seront implantés au niveau de l'aire de jeux et du terrain de pétanque. Ils comprendront une salle d'activités d'environ 70 m², avec un coin vestiaires/rangement, une kitchenette et un espace sanitaire. Un auvent couvert constituera l'accueil et permettra d'accéder indépendamment aux toilettes et à la salle d'activités. Ce nouveau bâtiment accueillera les activités qui avaient lieu jusqu'alors au rez-de-chaussée de l'ancienne école Clément-Ader. Le règlement intérieur prévoit que la salle ne pourra être utilisée au-delà de 20 h sauf pour les associations du quartier (22h) sur demande.

Le bâtiment est prévu pour s'intégrer de manière harmonieuse à son environnement. Les installations choisies permettront une gestion économique de l'eau et de l'énergie. Le confort acoustique sera assuré grâce à un système d'isolation performant.

Le plan de la future salle de Mauvaisville a été présenté par le Maire accompagné de ses adjoints, Marie-Joseph Pierre et Jean-Kléber Picot, et de l'architecte.

Le coût des travaux s'élève à 110 000 euros. Il sera entièrement financé par la vente de l'ancienne école Clément-Ader qui deviendra une maison d'habitation.

Le projet a été présenté aux habitants lors d'une réunion publique. Cette nouvelle salle devrait être livrée dès l'automne.

Le carnet

Ils sont nés...
Astrid COURGENOUL
Chaïnez MAHOT
Emile BISSON
Betty LEGENDRE
Athony MOYON
Lola PIQUET
Elias ALLIGNE
Fleur TAILLE
Florent BISSON
Enora BELLANGER
Mathys ASTRALDI
Valentine THOMAS
Valentin HAMEL
Lana HAMAFARAGE
Nolann MICHEL
Agatha FLORES PATINO
Douniya MAZOUZI
Sarah BRUNET
Adrien HARDEL
Romane BERTHE
Manon QUELLIER
Enzo POTTIER
Jules BARBAZANGE
Mathieu GAUTIER
Aurélien ROUXEL
Gaby GILLES
Chloé GILBERT
Charles GUILLAUME
Sarah GOETZ
Manuella HOUTTEVILLE
Maëva PROD'HOMME
Emma OLIVIER
Guillaume MALHERBE
Alicia THOMAS
Côme BOSCHER
Théo CARLIN
Nathan GRAPAIN
Salomé BERTRAND
Lana VAULOUP
Juliette COULON
Clarice GERMAIN
Gabin MARTIN
Mariama GRU-DIOP
Suzon GARNIER
Anaïs LEBARBEY-AYRAULT
Louis BOURDOISEAU
Nathanaël LEBAILLY
Matew BISSON
Quentin LAROQUE
Thomas CROUSLE
Maxime CHAZE
Timéo BARROCHE
Gabriel LEVEILLE
Olivia BROSSET
Noé TESSIER
Lucas GRANDIN
Constant GRANDIN
Mathéo FRONTIN
Alicia DELAUNAY
Maëlys PROVOST
Kyllian ROMAGNE
Justine DESLANDES

Ils se sont mariés...
Farah EJJANFI et
Mohamed DRIBAL

Ils nous ont quittés...
Claire MULLER
Michel PIGEON
Lucienne SEILLERY
Bernard LE GUEN
Nicette DEBAUD
Gérard MORIN
André SAUSSEREAU
Ernest BISSON
Sylvie HENRY
François DAGOIS
Robert GRIMM
Raymond BERTUCAT
Lucie LEJAY
Robert DELILLE
Jean-Michel JOUBEL
Maurice BERDONNEAU
Robert PAUGER

Foire Quasimodo

Du 13 au 16 avril, le Hall des expositions et le Champ de Foire accueillent la 83e édition de la Foire Quasimodo et le festival de l'élevage.

La Bretagne et sa gastronomie ainsi que les Pays de la Loire sont cette année les invités d'honneur de la Foire Quasimodo alors que les animations sont sur le thème de la télévision. Célia, finaliste de l'émission Chanter la vie de Pascal Sevran, Hoda, finaliste de la Star académy donneront des concerts. La Foire sera animée par Laurent Dournelle, ventriloque vu dans les émissions Attention à la marche et Le grand cabaret.
Coordonnée par Dominique Tulane, la restauration est assurée par les bouchers, charcutiers, boulangers, pâtissiers d'Argentan. Le prix des entrées passe à 1,50 euro, sauf le lundi où ce sera gratuit. Pour chaque entrée, la Ville versera un euro au Comité d'organisation de la Foire pour rendre la foire accessible au plus grand nombre.
Sur le Champ de Foire, les visiteurs pourront découvrir les meilleurs représentants bovins des fermes locales grâce au festival de l'élevage. Cette année, le festival présentera deux chevaux issus de chacune des neuf races de chevaux de trait. Des stands mettront aussi à l'honneur les produits gastronomiques : les AOC cidricoles, la charcuterie normande, du vin de Bourgogne, des fromages et du beurre…

Quelques rendez-vous

La Foire Quasimodo est ouverte les vendredi 13 et samedi 14 avril de 10h à 20h30, le dimanche 15 avril de 10h à 20h et le lundi 16 avril de 10h à 14h.
Entrée : 1,50€, sauf à partir de 19h pour l'accès au restaurant et le lundi

Vendredi 13 avril
15h/17h30 : thé dansant animé par Manuela
20h : ouverture du restaurant
21h : repas dansant avec Manuela

Samedi 14 avril
12h : ouverture du restaurant animé par le groupe breton Bagad Landi
13h30 : concours agricole
15h30 : prestation de Bagad Landi
16h30/17h30 : spectacle avec Célia (finaliste de l'émission Chanter la vie)
21h : spectacle avec Hoda (finaliste de la Star académy)

Dimanche 15 avril
11h30 : présentation des lauréats du concours agricole et des races chevalines
11h30 : groupe breton Bagad Landi
13h : ouverture du restaurant animé par Valérie de l'émission Fa si la chanter
14h30 : concours d'animaux de viande
16h30/17h30 : spectacle avec la chanteuse Joce du groupe Cœur à cœur
17h30/18h30 : prestation du groupe Bagad Landi
20h : ouverture du restaurant animé par Joce et Valérie

Ayez le réflexe citoyen

Un accident, un feu, un vol, il est des situations où le bon réflexe peut faire défaut. Voici quelques numéros à connaître pour bien réagir dans les situations d'urgence.

Le 17 pour des actes malveillants. Si vous êtes témoin d'un acte malveillant (délit, infraction comme un vol ou une agression par exemple), il faut contacter la police.
Le 18 pour des feux, accidents, inondations. Connus pour leurs interventions en cas de feu, les sapeurs-pompiers interviennent en cas d'accident, d'inondation et pour l'assistance aux personnes.
Le 112 peut être composé à partir d'un téléphone fixe ou portable, même sans crédit. C'est un appel d'urgence. En France, ce numéro renvoie soit aux sapeurs-pompiers, soit au SAMU.
Le 119 pour des cas de maltraitance envers des enfants. Ce numéro est destiné à accueillir les appels d'enfants victimes de mauvais traitements et de toute personne confrontée à des situations de maltraitance pour faciliter la protection des mineurs en danger. L'appel est gratuit.
Le 115 pour venir en aide aux personnes sans domicile fixe. Le 115 a pour mission d'informer, d'orienter et/ou héberger les personnes isolées ou en famille, sans domicile fixe.
Le 39 19 destiné aux femmes victimes de violences conjugales. Il est destiné à améliorer l'écoute, l'information et l'orientation (coût d'un appel local). Le 39 19 est accessible du lundi au samedi, de 8 heures à 22 heures, et les jours fériés de 10 heures à 20 heures.

Un Argentanais au 4L Trophy

Sylvain Broussin a parcouru 2000 km dans le désert à bord de son véhicule

Apporter des fournitures scolaires à des enfants et favoriser leur scolarisation, tels sont les objectifs du 4L Trophy organisé en partenariat avec l'UNICEF. Ce rallye pas comme les autres a rassemblé du 14 au 25 février 1000 équipages de deux personnes à bord d'une Renault 4L. Parmi eux, Sylvain Broussin, Argentanais dont l'aventure a été soutenue par la Ville. Grâce à ce rallye, 50 tonnes de fournitures scolaires sont arrivées à destination, à Merzouga dans le sud marocain. Elles devraient permettre de scolariser 5000 enfants.

L'UFA a de nouveaux locaux

Pierre Pavis, Maire d'Argentan, Marc Joly, Adjoint au Maire chargé des sport et Patrick Joliton, président de l'UFA ont inauguré les nouveaux locaux du club situés au 17 rue de la République.

Football : une charte de bonne conduite sportive

Les présidents des deux clubs argentanais de football (ASPTT et UFA) ont signé une charte de bonne conduite sportive en présence de Pierre Pavis, Maire d'Argentan et Marc Joly, Adjoint au Maire chargé des sports.

Université populaire du goût

Pour le quatrième cours, Olivier Bellin de l'Auberge des Glozicks de Plomodiern a préparé des plats à base de panais (carotte blanche).

Cérémonie du 19 mars

Les anciens combattants ont commémoré le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie en présence de Pierre Pavis, Maire d'Argentan.

Exposition

Le peintre argentanais Alain Ragaru a exposé ses toiles à la Mairie.

Loto du Centre communal d'action sociale

Une trentaine d'usagers de l'épicerie sociale se sont retrouvés pour un après-midi loto organisé grâce à la participation des commerçants.

Championnat de France de football virtuel

Argentan a accueilli une manche du championnat de France de football virtuel. 96 joueurs venus de la France entière ont participé à ce tournoi de jeu vidéo remporté par Julien Castel de Caen.

De nouveaux abris voyageurs

L'ensemble des abris voyageurs ont été remplacés par du mobilier neuf. Il en sera de même pour les panneaux d'affichage municipal (dits sucettes) et les colonnes d'opinion.

Eco salon

L'association Bio sur Orne organisait en partenariat avec la Ville le premier éco salon au Hall des expositions. Cent exposants ont participé.

Réfection du pont de l'avenue de la Forêt normande

Devenu vétuste, le pont de l'avenue de la Forêt normande va être complètement refait. Entrepris par le Conseil général de l'Orne, les travaux sont prévus pour durer six mois. Une période pendant laquelle l'avenue sera coupée à la circulation. Itinéraires de déviation, navettes, bus, covoiturage, plusieurs solutions sont mises en place par la Ville pour minimiser les désagréments causés par ce chantier.

Construit en 1937, le pont de l'avenue de la Forêt normande a besoin de travaux. En tant que gestionnaire de la route départementale qui le traverse, c'est le Conseil général de l'Orne qui réalise les travaux de destruction et de reconstruction du pont.
Un rond-point sera créé par la Communauté de communes du Pays d'Argentan (CDC) à l'intersection de l'avenue de la Forêt normande et de la rue Charlotte Corday. La CDC procédera en même temps à l'aménagement de l'avenue. La chaussée sera réduite, les trottoirs refaits pour laisser place à une piste cyclable.
Pour faciliter le trafic routier, plusieurs solutions sont mises en place. Il est conseillé d'emprunter les transports en commun, les parkings aux abords du centre-ville ainsi que les navettes gratuites. L'ensemble des possibilités sont expliquées et situées sur le plan ci-contre.

Parallèlement, la Ville poursuit les travaux du programme Au fil de l'Orne. Les quais vont être réaménagés permettant des promenades le long des berges de l'Orne. Pendant cette première phase de travaux, plusieurs passerelles vont être installées : du quai Saint-Louis à l'île Saint-Louis et de l'île à l'impasse Alexandre, à deux pas du boulevard Carnot. Ces installations vont faciliter le cheminement des piétons qui pourront plus rapidement traverser la ville de la gare à la place de-Lattre-de-Tassigny.

La prochaine étape du programme Au fil de l'Orne va concerner l'aménagement du parc de l'avenue de la Forêt normande. Sentiers, espaces fleuris et arborés permettront de redynamiser cet espace.

Renseignements
Argentan bus
Tél : 02 33 36 07 11

Police municipale
Tél : 02 33 12 51 03

Elu référent
Jean-Louis Mustière, Adjoint au Maire
chargé de la sécurité et des transports

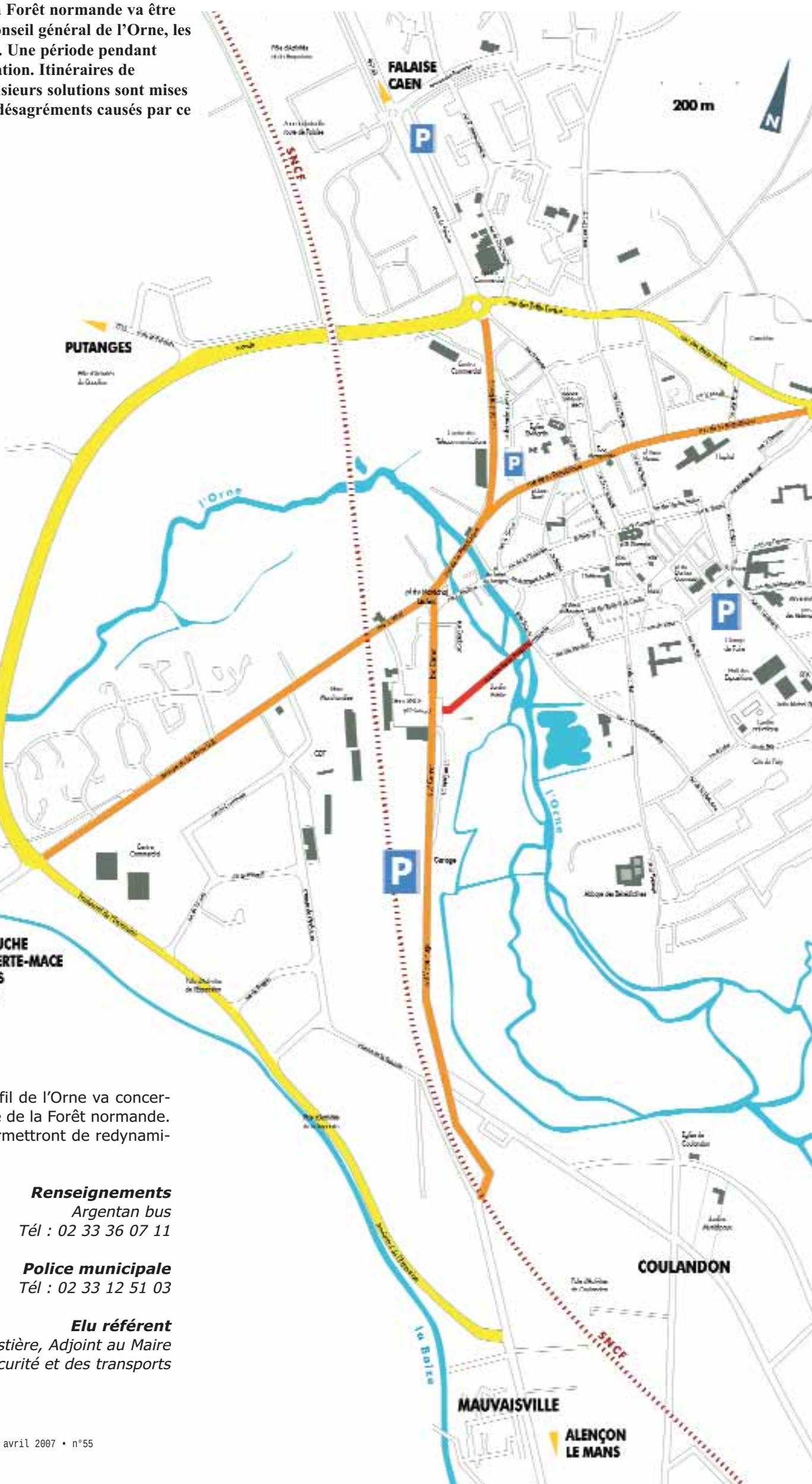

Légendes

L'avenue de la Forêt normande sera coupée à la circulation pendant les travaux.

Un premier itinéraire de déviation suit le parcours suivant à partir de la route de Sées : boulevard de l'Expansion, rocade, rue des Petits Fossés, avenue de Paris. Cette déviation sera obligatoire pour tous les véhicules en transit. L'itinéraire par la rocade sera fortement conseillé y compris pour accéder au centre-ville quelle que soit la provenance des automobilistes.

Sur ces voies (boulevards Victor-Hugo et Carnot, avenue de la 2e DB, rue Jean-Wolf, rue de la République, boulevard Koenig), la circulation sera difficile.

Des navettes seront mises en place et circuleront toutes les 20 minutes entre 7h30 et 19h, de la gare à l'Hôtel de ville et à l'hôpital. La Ville a acheté un mini-bus de 35 places pour assurer certaines navettes. Pour les véhicules de secours et les transports en commun uniquemente le trafic se fera en double sens sur la rue du Sergent Escoffier sur la portion entre le quai Saint-Louis et la rue de la Chaussée.

Les véhicules empruntant la rue de la République ne seront plus prioritaires. Ils devront céder le passage aux automobilistes venant de la rue Albert-Giroux et du parking rue de la République.

Les cheminements piétonniers.

Afin de réguler le trafic, un feu de circulation sera installé rue de la République au niveau de la rue de la Poterie.

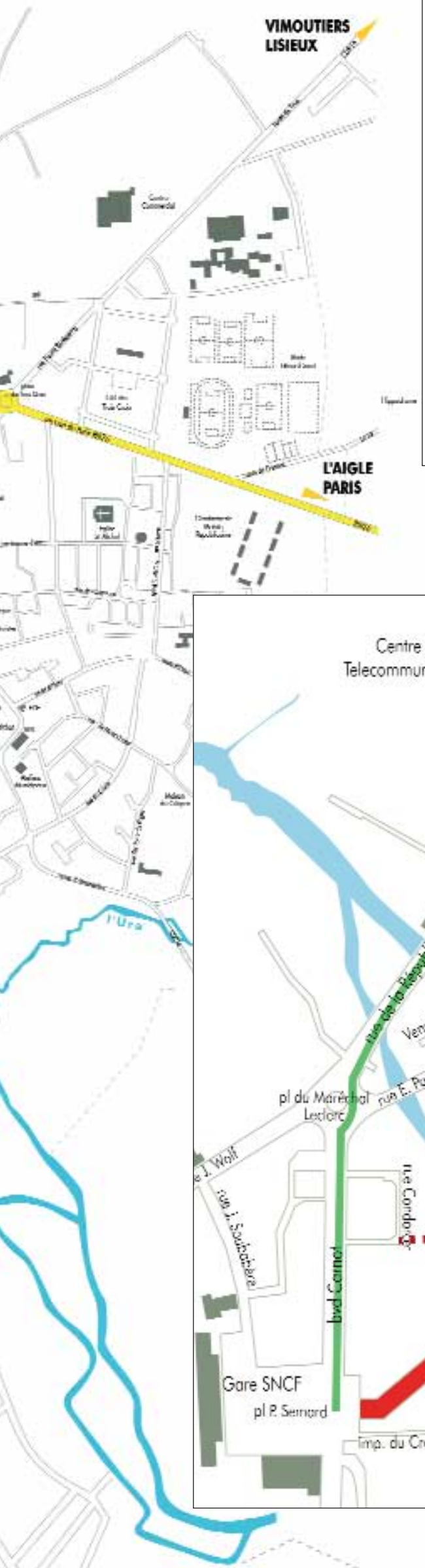

Un budget de projets

Reflet des moyens et ambitions de la Municipalité, le vote du budget est un moment important dans la vie d'une collectivité. Il fixe les projets pour l'année à venir et fournit les grandes orientations de l'action municipale. Aménagement, travaux, culture, sport, action sociale, le futur visage d'Argentan se dessine dans le budget 2007.

Sur 100 € investis par la ville

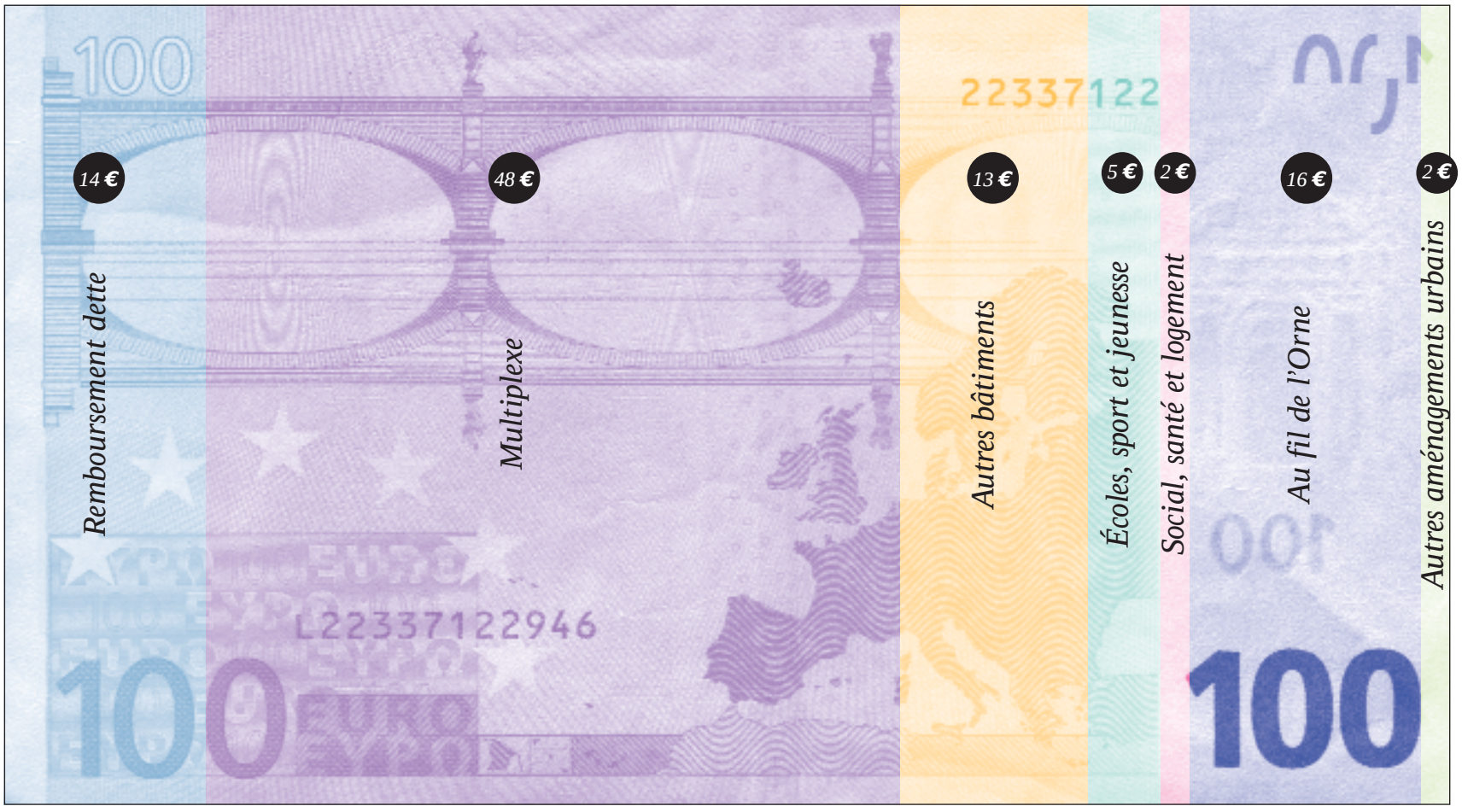

Une capacité de financement retrouvée et une dette maîtrisée, le budget 2007 marque une nouvelle étape dans la réalisation des projets municipaux. Ambitieux tout en restant raisonnable, ce budget montre la volonté des élus de conserver à Argentan un haut niveau d'équipements, et ce dans tous les domaines qui fondent l'attractivité d'une ville : les services rendus à la population, le sport, la culture, le tourisme, l'accès aux nouvelles technologies…
En 2007, 6 478 000 euros seront investis dans les grands projets, dont 1 596 000 euros seront affectés au programme Au fil de l'Orne. Le programme d'aménagement des quais est subventionné à hauteur de 50 000 euros par l'Etat au titre de la Dotation globale d'équipement. Le Pays d'Argentan et Pays d'Auge ornais (PAPAO) participe aussi au financement pour un montant égal à 186 600 euros dans le cadre du Contrat de Pays. Commencé en février dernier, le réaménagement des quais se poursuivra jusqu'en mai avec une mise en lumière courant juin. Les passerelles, pontons, bancs et escaliers permettront aux promeneurs de profiter du plaisir des balades au bord de l'eau. Un quai bas d'une longueur de 38 mètres sera installé quai Saint-Louis et offrira un accès direct au fleuve.

Toujours dans le cadre du projet **Au fil de l'Orne,** plusieurs autres réalisations sont prévues en 2007. La prochaine étape concerne le réaménagement de la zone des Pâtures. Plus tard, quatre passerelles vont relier cette zone au parc de la Forêt normande et au plan d'eau. Plusieurs itinéraires de promenade seront créés au milieu d'un espace naturel. Cette phase du programme avec l'aménagement des parcs est subventionnée par le Conseil régional de Basse-Normandie à hauteur de 600 000 euros.
Juste après, c'est le parc de l'avenue de la Forêt normande qui sera réaménagé. Sentiers, espaces fleuris et arborés vont permettre de redynamiser l'espace. Ces travaux interviendront dès la fin des travaux du pont. La restauration d'une frayère sera entreprise sur un fossé de décharge de crues reliant l'Orne au ruisseau du Croissant. Cet équipement a pour but de faciliter la reproduction du brochet dans l'Orne en créant des conditions favorables à son développement. Le plan d'eau et le bief seront chacun équipés de deux postes de pêche pour personnes à mobilité réduite. Le plaisir de la pêche sera désormais accessible au plus grand nombre.

Travaux quai de Verdun dans le cadre du projet "Au fil de l'Orne".

Autre grand projet : **le multiplexe culturel.** Salle de spectacle et de congrès, cet équipement sera financé à hauteur de 4 892 000 euros en 2007. 3 950 000 euros seront inscrits en 2008. Le projet comprend une grande salle permettant d'accueillir 700 personnes assises et 1000 debout. Un autre espace d'environ 280 m^2 sera dédié aux conférences et réunions. Situé à côté de la gare, cet équipement sera facilement accessible.
Le multiplexe culturel est subventionné par le Conseil régional de Basse-Normandie pour un montant de 2 millions d'euros. L'Etat via la

La nouvelle salle associative de Mauvaisville qui remplace l'ancienne école Clément-Ader devenue vétuste. Le bâtiment accueillera les activités et réunions des associations locales et des habitants.

Le budget, mode d'emploi

De l'élaboration au vote et à l'exécution du budget, plusieurs moments sont à distinguer dans le calendrier budgétaire d'une ville, avec des délais précis à respecter pour chaque étape. Première phase : **le débat d'orientation budgétaire.** Il doit intervenir deux mois avant le vote du budget. Le **budget** est ensuite voté en conseil municipal, avant le 31 mars ou le 15 avril les années d'élections municipales. Cette année, le délai est aussi porté au 15 avril en raison de la réforme de la taxe professionnelle. Puis les **décisions modificatives** prennent en compte les réajustements de crédits et sont proposées jusqu'au 31 décembre. Enfin intervient le vote du **compte administratif.** Il correspond au budget réalisé de l'année précédente et doit être voté avant le 30 juin.

Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) versera un million d'euros. La scénographie est également subventionnée à hauteur de 400 000 euros, pour moitié par le Pays d'Argentan Pays d'Auge ornais (PAPAO) dans le cadre du contrat de Pays et le Conseil général de l'Orne.

En dehors de ces grands projets, la Ville maintient ses efforts d'investissement en inscrivant 1 808 000 euros pour ses autres réalisations. 500 000 euros sont prévus pour les subventions d'équipement. La majeure partie de ce montant sera versée sous forme de fonds de concours. Une nouvelle **salle associative** sera construite à **Mauvaisville**. Destinée à accueillir les activités des associations locales, son coût s'élève à 110 000 euros. Cette opération ne coûtera rien à la Ville au final, puisque l'ancienne école Clément-Ader sera vendue. Le réaménagement des **services techniques situés rue de Montormel** se fera aussi en 2007 pour un montant d'environ 272 000 euros. Dans le domaine du sport, les **court de tennis** extérieurs à côté du stade Gérard Saint seront refaits : 45 000 euros sont inscrits au budget pour cette réalisation.

Au total, 8 700 000 euros seront investis en 2007, pour les grands projets et les travaux de maintenance. Ces dépenses d'investissement contribueront au dynamisme de l'économie locale. En 2008, 3 950 000 euros seront inscrits pour le multiplexe culturel et 1 350 000 euros pour le programme Au fil de l'Orne.

Chiffres clés du budget 2007

Le budget de la ville s'élève à environ **35 558 000** euros.
19 192 000 euros sont des dépenses de fonctionnement : aussi bien pour les recettes que les dépenses, il englobe les sommes nécessaires au fonctionnement quotidien des services municipaux (personnel, subventions).
16 366 000 euros sont des dépenses d'investissement : elles comprennent les sommes inscrites pour les projets de la ville.
Les subventions aux associations augmentent de **2 %**, soit un total de **822 000** euros.
Parmi les recettes perçues par la Ville, on peut distinguer : les recettes des services pour **1 558 000** euros, les dotations de l'Etat et participations pour **7 000 000** euros, le recours à l'emprunt pour **4 300 000** euros et la fiscalité pour **9 364 000** euros.

Sur 100 € perçus par la ville

Tribune Libre

La parole aux conseillers municipaux.

Tribunes des élus n'appartenant pas à la majorité municipale.

Groupe UMP : Un projet pour Argentan

Des Conseillers municipaux à votre disposition.

Xavier JAGLIN
Conseiller général de l'Orne
Conseiller municipal d'Argentan

Catherine DANET-HUAUME
Enseignante, 43 ans, Sans Etiquette
Le Petit Beaulieu à Argentan
Tél : 02 33 35 70 40
Commissions de la culture
et des affaires sociales.

Maryse LAVARENNE-BORNEY
Assistante de direction, 44 ans, Sans Etiquette
Tél : 06 07 76 29 07
Commissions commerce artisanat
et affaires scolaires.

Régis VERRIER
Agent d'assurance, 49 ans, UMP
6, rue du Tripot à Argentan
Tél : 06 07 35 27 08
Commissions des travaux
et des sports.

Claude JOLITON
Médecin spécialiste à Argentan
53 ans, Divers Droite
Commission santé.

NDLR : Depuis plusieurs mois, le groupe de Monsieur JAGLIN ne nous fait pas parvenir de tribune libre dans les délais définis par le règlement intérieur du Conseil municipal. Le 22 octobre 2004, il nous a demandé en ce cas de publier les photos ci-dessus.

Rendre service

Depuis 2001, avec Françoise SCREVE, Robert ANDRE et Jean-Louis ESQUIVIE, nous n'avons de cesse d'inscrire nos actions dans l'intérêt de notre ville.
En dépit de nombreux obstacles, nous continuons de faire des propositions dans les domaines de l'emploi et de la gestion de l'argent public.
Nous nous heurtons à une municipalité hermétique à toute écoute, repliée sur elle-même et par conséquence conservatrice.
Contrairement à certains élus majoritaires, la politique ne nous nourrit pas et nos actions sont bénévoles, ce qui a le mérite de remettre les choses à leur juste place.
Bien cordialement

Jean-Jack DENOUAL
Jean-jack.denoual@orange.fr
http://jeanjeackdenoual.cultureforum.net

La rédaction décline toute responsabilité quant aux contenus de ces tribunes libres.

Tribune des élus appartenant à la majorité municipale.

Le 22 avril prochain un grand rendez-vous politique et démocratique nous attend : le premier tour de l'élection présidentielle.
La Constitution de la V^{ème} République a fait du Président, ou de la Présidente de la République, la pierre angulaire du régime. Son élection constitue ainsi un enjeu majeur pour notre société car, élu au suffrage universel direct, il impulse, avec son Premier Ministre, les politiques publiques.
En 2006, les inscriptions sur les listes électorales ont été nombreuses en vue de l'élection présidentielle. On ne peut que s'en réjouir car c'est un droit mais aussi un devoir qu'a chaque citoyen.
Aujourd'hui, à quelques jours de ce grand rendez-vous, il est important de rappeler ce devoir pour inciter chacun à aller déposer son bulletin dans l'urne. Quelles que soient les convictions de chacun, celles-ci doivent s'exprimer pour que le Président, la Présidente, représente réellement la majorité des Français.
Après les élections présidentielles suivront les élections législatives, autre temps fort de la vie démocratique. Pour tous ces grands rendez-vous, mobilisons-nous afin de faire vivre notre démocratie!

SOCIÉTÉ ANONYME IMMOBILIÈRE D'ÉCONOMIE MIXTE
de la VILLE D'ARGENTAN
Loue appartements et pavillons
Récents ou réhabilités
Tous quartiers
Proximité commerces et services
Tél. 02 33 67 03 67 / 02 33 35 27 59 / Fax 02 33 35 27 34
Pour tous renseignements :
BUREAU SAIEM VILLE ARGENTAN
7, rue du Moulin à Vent 61200 Argentan
Quartier St Michel

Tous mordus de pêche

Deux associations proposent la pratique de la pêche à Argentan. Comme tous les sports, la pêche peut se décliner soit en loisirs, soit en compétition. Cette activité offre l'avantage d'être accessible à tous, avec ou sans matériel sophistiqué. L'essentiel n'est-il pas d'être patient ?

Tradition oblige, le retour des beaux jours et le mois de mars marquent l'ouverture de la pêche à la truite. Le deuxième samedi de mars reste un rendez-vous incontournable, même à Argentan où la truite n'est pas vraiment le poisson que l'on trouve le plus fréquemment. Christian Madelaine, président de **la Gaule argentanaise** remarque tous les ans cet engouement : *« nous avons certains membres qui ne pêchent que la truite et qui attendent avec impatience l'ouverture ».* L'association a donc dû s'adapter et effectue des lâchers. Pour l'ouverture, 500 kg de truites sont déversés dans l'Ure, la Baize et l'Houay. Au total, 3000 de ces poissons sont lâchés pendant l'année.

En dehors de la truite, la région se caractérise plutôt par une autre population piscicole : *« Nous trouvons surtout des brochets, des perches. Dans l'Orne, il y a des sandres, des gardons, des carpes et des écrevisses »* explique Christian Madelaine.

Ville marquée par l'eau, Argentan et sa région offrent quatre sites de pêche : l'Ure, la Baize, l'Houay et bien sûr l'Orne. Au total ce sont une soixantaine de kilomètres qui sont gérés par les membres de la Gaule argentanaise qui est une association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique. Ces différents points permettent de proposer plusieurs types de pêche avec des techniques qui se complètent. Parmi ses 420 adhérents, la Gaule argentanaise compte une quinzaine de pêcheurs qui appartiennent à la section compétition.

Alors que le projet Au fil de l'Orne se poursuit, la Gaule argentanaise est également partie prenante du programme. Un des volets concerne directement les pêcheurs. Une frayère à brochets sera mise en place sur l'Orne. Son fonctionnement et son exploitation seront assurés par la Gaule argentanaise. *« Cette frayère permettra de développer une faune inféodée au milieu. Ces dispositifs ont toujours une action très positive, puisqu'ils permettent une gestion patrimoniale des brochets et leur développement »* se réjouit Christian Madelaine.

L'association Carp'eau 61 est quant à elle spécialisée dans la pêche à la carpe. Elle ne gère pas de rivières mais propose de regrouper les amateurs de ce type de pêche.

Le concours de pêche organisé par la Gaule argentanaise au plan d'eau de la Noë

Soucieux de l'environnement, les membres de Carp'eau 61 organisent aussi des journées consacrées au nettoyage des berges du lac de Rabodanges : *« nous renouvelons l'opération chaque année depuis 2000 et la date de création de l'association. Cette année, deux rendez-vous ont été programmés : en janvier et le prochain en septembre »* explique Marc Bazoge, président de Carp'eau 61. L'association a également organisé des démonstrations de pêche à la carpe au plan d'eau de la Noë.

Le plan d'eau est un autre lieu de pêche très prisé. Cette année, les conditions de pêche ont quelque peu changé. Pour la saison 2007, la taxe plan d'eau n'est plus appliquée. Les carpes de plus de trois kilos doivent être remises à l'eau. Les prises sont illimitées. Plusieurs fois dans l'année, des lâchers de truites y sont effectués. Deux fois par mois sur réservation, des pêches de nuit pour la carpe sont organisées.

Pratique

La Gaule argentanaise
Président :
Christian Madelaine
Tél : 02 33 67 63 84

Carp'eau 61
Président : Marc Bazoge
Tél : 02 33 39 36 88

Plan d'eau de la Noë
Responsable :
Serge Fortin
Pêche ouverte du 3e week-end de mars au 15 octobre sauf pendant les manifestations organisées au plan d'eau.
Tél : 02 33 36 05 69

SUDOKU de Philippe IMBERT

Solution du numéro 54

5	7	3	1	9	4	8	6	2
6	9	2	7	5	8	3	4	1
1	8	4	6	3	2	9	7	5
3	5	1	8	4	7	2	9	6
8	2	9	5	6	1	4	3	7
4	6	7	9	2	3	1	5	8
7	3	5	2	8	9	6	1	4
9	1	8	4	7	6	5	2	3
2	4	6	3	1	5	7	8	9

Une grille de Sudoku est composée de 9 carrés de 9 cases soit 81 cases.

Le but du jeu est de parvenir à inscrire tous les chiffres de 1 à 9, sans qu'ils se répètent, dans un ordre quelconque dans chaque ligne, dans chaque colonne et dans chaque carré de neuf cases.

Tout le monde peut jouer, il suffit d'être patient et surtout logique ! Solutions dans notre prochain numéro.

2		1			5		8	
		8	1			4		7
3			8		4			
			6	7				1
8		6				9		
	1		5	4			6	
9	8			3			4	
	7				1	5		
		4	9				3	

Avril à Argentan

Calendrier des manifestations

L'actualité, les programmes de cinéma, des informations pratiques sur **www.argentan.fr**

Jusqu'au 9 avril
EXPOSITION
Max Broux
Galerie du Centre Hospitalier

du 3 au 6 avril
Raid junior
Suite au succès enregistré par le raid, la Ville propose le même type d'épreuves pour les jeunes de 9 à 14 ans. Au programme notamment : athlétisme, frisbee-golf, badminton, basket, hand, course d'orientation, rollers, duathlon, tir à l'arc, escalade, VTT et épreuves surprise.
02 33 67 11 01.

du 10 au 30 avril
EXPOSITION
Charles Escudié
Galerie du Centre Hospitalier

du 4 au 30 avril
EXPOSITION aquarelles marines
Jean-Pierre Gamard
Entrée gratuite
Office de tourisme*

du 7 avril au 16 juin
EXPOSITION sculptures
« Baba »
Médiathèque*

du 13 au 16 avril
FOIRE EXPOSITION
« QUASIMODO »
FESTIVAL DE L'ELEVAGE
Champ de foire et Hall des expositions
(voir p.4)

mardi 3 avril
PROJECTION VIDEO
« Zig zag »
Film américain - 2005, par F . du Chau
Dès 6 ans - 84 mn
Médiathèque* 14h30

TENNIS DE TABLE
Pro B Messieurs
Argentan - Tours
Salle Michel Pelchat : 19h

mercredi 4 avril
STAGE MULTIMEDIA ENFANTS
« Réalise une carte pour Pâques »
Médiathèque* 14h/16h

ATELIER ART PLASTIQUE
« L'art sans toit ni murs… » (la suite)
Médiathèque* 14h30/16h

HEURE DU CONTE
« Vivre et revivre au printemps »
Médiathèque* 15h

jeudi 5 avril
INTERNET INITIATION
« Découvrir Internet »
Médiathèque* 16h30/17h30

mardi 10 avril
PROJECTION VIDEO
« Contes animaliers »
Courts métrages africains – 1989/95, par M. Dao
Dès 5 ans – 67 mn
Médiathèque* 14h30

mercredi 11 avril
STAGE MULTIMEDIA ENFANTS
« Réalise un film d'animation »
Médiathèque* 14h/16h30

INITIATION AU CONTE
Atelier « Un enfant m'a raconté »
« Des histoires pour toutes les voix »
Médiathèque* 14h30/16h

jeudi 12 avril
INTERNET INITIATION
« Rechercher des informations sur le Net »
Médiathèque* 16h30/17h30

samedi 14 avril
INTERNET INITIATION
« Approfondir l'utilisation d'Internet »
Médiathèque* 11h/12h

STAGE D'INITIATION POUR ADULTES
Réaliser vos propres montages photos
Médiathèque* 14h/ 17h

lundi 16 avril
UNIVERSITE POPULAIRE DU GOUT
« La carotte » avec Jacques Thorel de l'Auberge bretonne de la Roche-Bernard
Salle des fêtes : 19h/21h
Tél : 02 33 12 11 60

mardi 17 avril
RENCONTRE POUR LIRE
Mario Urbanet « Mur de sable »
Médiathèque * 20h30

mercredi 18 avril
ATELIER ART PLASTIQUE
« L'art sans toit ni murs… » (la suite)
Médiathèque* 14h30/16h

THEATRE – spectacle famille
« L'escargot n'a pas froid au yeux surtout quand il amoureux »
Salle des fêtes : 18h30
Saison culturelle*

jeudi 19 avril
INTERNET INITIATION
« Apprendre à envoyer des e-mails »
Médiathèque* 16h30/17h30

vendredi 20 avril
CONCERT
« Influences populaires » par l'Ensemble de Basse-Normandie
Eglise St Martin : 20h30
Saison culturelle*

samedi 21 avril
PROJECTION VIDEO
« Initiation »
Courts métrages africains – 1983/92
Dès 5 ans – 71 mn
Médiathèque* 14h30

lundi 23 avril
PROXIBUS
Avec la MDC et la Maison des mots
« Informations sur l'homéopathie »
10h30/12h : parking du Mutant
16h30/18h : parking d'Aldi

mardi 24 avril
CONFERENCE SANTE
« L'homéopathie : une autre façon d'appréhender la médecine actuelle ? »
14h/16h et 18h/20h
Accès libre
MDC*

CONCERT
« Raul Paz »
Salle des fêtes : 20h30
Saison culturelle*

mercredi 25 avril
ATELIER ART PLASTIQUE
« L'art sans toit ni murs… » (la suite)
Médiathèque* 14h30/16h

jeudi 26 avril
ATELIER INTERNET ADULTES
Internet et la musique
Médiathèque* 14h/15h

INTERNET INITIATION
« Approfondir l'utilisation d'Internet »
Médiathèque* 16h30/17h30

CONFERENCE
« Savoir-faire et sauvegarde du patrimoine rural : exemple du silex en Basse-Normandie »
Médiathèque * 20h30

vendredi 27 et samedi 28 avril
BEBES-LECTEURS
Médiathèque* 16h/17h30

samedi 28 avril
PROJECTION VIDEO
« Best of Afrique »
Courts métrages africains
Tout public – 69 mn
Médiathèque* 14h30

mercredi 1er mai
Concours hippique
deux rendez-vous au Champ de Foire
Organisés par Equitation 82 en partenariat avec la Cravache

CYBER BASE
"Espace public numérique"
02-33-12-52-11
www.argentan.fr/multimedia

lundi, mardi, mercredi, vendredi - 13h à 17h30 samedi - 14h à 17h

Ateliers d'avril
de 17h30 à 18h30
(inscription obligatoire)

Lundi 16 : Claviers / souris

lundi 23 : Traitement de texte (niveau 1)

mardi 24 : Traitement de texte (niveau 2)

lundi 30 : Premier pas sur Internet

d'Argentan et la Ville d'Argentan, deux concours de sauts d'obstacles sont programmés au Champ de Foire. 180 cavaliers sont attendus pour un concours officiel pour chevaux. Au programme de 9h à 18h : 5 épreuves, dont le Grand prix de la Ville d'Argentan à 16h. **Le 6 mai** concours officiel pour poneys avec environ 10 épreuves tout au long de la journée.

✱ Numéros Pratiques

- Centre aquatique (cdc) : 02 33 12 15 45
- CIO : 02 33 36 02 57
- Espace Xavier-Rousseau (EXR) : 02 33 67 81 40
- Ecole intercommunale agréée de musique, danse et théâtre (cdc) : 02 33 67 28 03
- Maison du citoyen : 02 33 36 85 84
- Médiathèque François-Mitterrand (cdc) : 02 33 67 02 50 - *www.mediatheque-argentan.com*
- Office de tourisme : 02 33 67 12 48
- Police Municipale : 02 33 12 51 03
- Saison culturelle : 02 33 35 99 21
- Service des Sports : 02 33 67 11 01
- Service des personnes âgées : 02 33 35 88 98